



HAL
open science

Grade licence - Diplôme de formation générale en sciences médicales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un grade licence. Grade licence - Diplôme de formation générale en sciences médicales. 2017, Université de Picardie Jules Verne - UPJV. hceres-02026808

HAL Id: hceres-02026808

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026808v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Grade licence Diplôme de formation générale en sciences médicales

Université de Picardie Jules Verne

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 14/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017
sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences de la santé, du sport et du médicament

Établissement déposant : Université de Picardie Jules verne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale en *Sciences médicales* (DFGSM) sanctionne le premier cycle des études en vue du diplôme d'état de docteur en médecine. Il s'inscrit dans le système LMD (licence-master-doctorat)

La première année commune aux études de santé (PACES) est la première année du cursus universitaire permettant de poursuivre une formation, à l'Université Picardie Jules Verne (UPJV), dans la filière choisie par l'étudiant : médecine, pharmacie, odontologie et maïeutique. Une convention permet également aux étudiants inscrits en PACES d'accéder à la filière masso-kinésithérapie. Elle est organisée autour d'une formation commune aux différentes filières et prépare au concours autorisant la poursuite des études dans l'une des filières soumises aux *numerus clausus*, par des enseignements spécifiques et par l'établissement de classements spécifiques à chacune des filières.

Au cours des deux années suivant la PACES, les étudiants reçus dans la filière *Médecine* doivent parmi d'autres disciplines acquérir une connaissance théorique de la séméiologie et les différentes étapes de l'examen clinique. L'acquisition des connaissances en séméiologie s'appuie sur les disciplines biomédicales fondamentales. L'obtention du DFGSM est équivalent au niveau licence avec 180 ECTS (european credits transfer system) validés. Il donne droit à l'inscription en deuxième cycle des études médicales (formation approfondie en *Sciences médicales* : FASM)

Les enseignements ont lieu sous la forme de cours magistraux et de travaux dirigés, pour ce qui concerne la PACES ; dans les deux années suivantes, il y a en plus des enseignements pratiques et des stages hospitaliers obligatoires.

Pour la PACES, la formation est dispensée depuis janvier 2015 au sein d'un bâtiment dédié. Les enseignements de deuxième et de troisième année (FGSM2 et 3) sont dispensés dans le pôle santé Saint Charles (unités de formation et de recherche (UFR) de médecine et de pharmacie) .

Analyse de la PACES

Objectifs de la PACES et modalités pédagogiques
<p>La PACES est organisée par l'UFR de médecine et l'UFR de pharmacie pour les enseignements communs, et en collaboration avec l'UFR d'odontologie de Reims, l'école de maïeutique du centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Amiens et l'institut de formation de masso-kinésithérapie (IFMK) du CHU d'Amiens pour les enseignements spécifiques. L'information donnée aux étudiants est satisfaisante.</p> <p>Les cours magistraux (CM : 5 ½ journées) sont donnés dans deux amphis et deux salles, tous raccordés sur le plan audio-visuel. Les <i>podcast</i> des CM sont disponibles sur une plate-forme numérique. Les enseignements dirigés sont donnés par groupes de 100 ou de 400 pour les unités d'enseignement (UE) du tronc commun.</p> <p>L'organisation est classique ; les deux semestres sont équilibrés en termes de volume horaire, et le rapport TD/CM est satisfaisant.</p> <p>Concernant les épreuves du concours : les étudiants sont répartis sur plusieurs amphis et salles : 8 à 10. En regard des risques de recours, cette dispersion constitue une faiblesse.</p> <p>Les débouchés offerts à l'issue de la PACES en cas d'échec au concours sont peu développés dans le dossier.</p>
Dispositifs d'aide à la réussite
<p>Un tutorat a été mis en place, dont peut bénéficier tout étudiant sur inscription. Les étudiants par groupes de 50 sont accompagnés par un binôme de tuteurs (conseils, organisation de « colles » et d'un concours blanc par semestre). Le tutorat PACES organise, depuis 2015, avec les enseignants, un stage de pré-rentree d'une semaine (dernière semaine d'août) ouvert aux étudiants primo entrants.</p> <p>Ces dispositifs sont satisfaisants. La prise en charge des étudiants ayant des difficultés d'apprentissage ou en voie d'abandon n'est pas renseignée. En revanche, un programme « cordées de la réussite » a été mis en place afin de permettre aux lycéens notamment les plus défavorisés d'accéder aux études de santé.</p> <p>Concernant les dispositifs de réorientation des étudiants à la fin du semestre 1, une présentation des différentes possibilités de passerelles est effectuée début janvier par les doyens et responsables de licence. Les étudiants « collés » primo entrants peuvent faire le choix d'un redoublement en PACES ou de s'inscrire dans une autre formation de l'UPJV. Il n'y a pas d'indication sur le nombre d'étudiants qui se seraient réinscrits en PACES après avoir été réorientés et acquis le nombre requis de European credits transfer system (ECTS)</p>
Flux d'étudiants de PACES et taux globaux de réussite
<p>On note une augmentation globale des effectifs depuis 2012 (1288 inscrits) pour arriver à 1577 inscrits pour l'année 2015-16.</p> <p>Le taux d'obtention des 60 crédits a augmenté depuis 2010 (20 %) pour atteindre 29 % en 2015.</p> <p>Le taux de réussite à un concours est stable, autour de 35 %.</p> <p>Le nombre de redoublants est autour de 400 depuis 2014 ce qui représente environ 26 % des inscrits</p> <p>Les résultats des étudiants qui ont fait le choix de s'inscrire dans plusieurs filières ne sont pas analysés. Les résultats selon le bac d'origine et la mention ne sont pas données globalement, mais pour chacune des filières.</p>
Flux d'étudiants et taux de réussite dans chacune des filières de PACES
<p>Pour la filière <i>Médecine</i> le taux de réussite augmente selon la série du bac (presque exclusivement la série S) et la mention obtenue au Bac S (on peut distinguer deux groupes : les mentions « Passable -Assez bien », et les mentions « Bien-Très bien », avec un taux de réussite doublé par rapport au 1er groupe). Si on considère l'évolution depuis 2010, la répartition des étudiants ayant réussi, en fonction de la mention au bac, est relativement stable.</p> <p>Le taux de réussite des redoublants augmente depuis 2010 pour se stabiliser autour de 50 % depuis 2012 (53 % en 2015).</p> <p>Le nombre des étudiants hors Union européenne représente environ 5 % des reçus pour la filière médecine, et 8 % pour la filière pharmacie (il n'y en a quasiment pas pour les filières dentaire et maïeutique).</p>

Pilotage de la PACES
<p>L'équipe pédagogique est composée de Professeur des universités praticien hospitalier (PU-PH) et de Maître de conférences des universités praticien hospitalier (MCU-PH) originaires de l'UFR de médecine (au nombre respectif de 15 et 11), ainsi que de PU et MCU originaires de l'UFR de pharmacie (au nombre respectif de 7 et 14), auxquels s'ajoutent 6 praticiens hospitaliers et professionnels, et 2 PU-PH de l'UFR d'odontologie.</p> <p>La taille et la qualité de l'équipe pédagogique sont satisfaisantes.</p> <p>La plupart des UE sont coordonnées par deux responsables enseignants, l'un de l'UFR de médecine, l'autre de l'UFR de pharmacie. Les responsables des UE sont désignés pour faire partie du jury de PACES qui a lieu à la fin de chaque semestre.</p> <p>Il existe un conseil de perfectionnement, qui se réunit deux fois par an au minimum pour assurer le suivi et l'évolution du contenu pédagogique et de l'organisation de la PACES.</p> <p>L'auto-évaluation de la PACES n'a pas été réalisée jusqu'en 2015. Depuis la rentrée 2015-2016, une évaluation des enseignements et de l'organisation de la PACES, est réalisée par le Service Universitaire de Pédagogie.</p>

Analyse des deuxième et troisième années

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques
<p>Ces deux années sont consacrées à l'acquisition des connaissances en séméiologie, en s'appuyant sur les disciplines <i>Biomédicales fondamentales</i>, et l'acquisition des différentes étapes de l'examen clinique.</p> <p>La formation est semestrialisée, et comporte plusieurs types d'Unités d'Enseignement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les Unités d'Enseignement thématiques - les Unités d'Enseignement intégrées - Une UE d'enseignement optionnelle <p>Les CM sont majoritaires. Il y a très peu d'heures de TD annoncées (8h en semestre 5 ; S5).</p> <p>Les étudiants ont différents stages : « infirmier » en semestre 3, hospitalier en semestre 4, hospitalier avec formation à l'urgence en semestre 5 ou semestre 6. Le volume horaire de ces différents stages n'est pas précisé.</p> <p>Il n'y a pas de mutualisation avec d'autres formations de ou hors établissement. Il n'est pas mentionné de dispositif spécifique pour l'accueil des étudiants en situation particulière, comme le handicap.</p> <p>Il n'y a pas d'indication sur le nombre moyen des recrutements par passerelles entrantes, ni de précision sur l'origine et le niveau de diplôme de ces étudiants (master, doctorat, etc.).</p>
Dispositifs d'aide à la réussite
<p>L'information des étudiants au cours de la formation est « régulière », toutefois ce point reste imprécis. Il n'y a pas d'enseignant référent pour l'accompagnement individuel des étudiants.</p> <p>Les étudiants ayant des difficultés pédagogiques, en échec ou en voie d'abandon sont reçus en entretien individuel afin de les remettre dans un projet pédagogique adapté et personnalisé.</p> <p>Les échanges internationaux -entrants et sortants- apparaissent limités, avec une dizaine d'étudiants faisant un stage d'externe à l'étranger par an et quelques stages d'initiation à la recherche ou d'échanges Erasmus. L'UFR de Médecine accueille quelques étudiants étrangers, principalement pour des stages d'observation</p>
Pilotage de la formation
<p>La taille et la qualité de l'équipe pédagogique, composée d'enseignants hospitalo-universitaires et de praticiens hospitaliers, sont satisfaisantes.</p> <p>Il n'existe pas de conseil de perfectionnement ou structure équivalente.</p> <p>Les UE ne font pas l'objet d'une évaluation systématique (chaque année, une ou plusieurs UE font l'objet d'une évaluation, mais ni le nombre, ni les modalités du choix de ces UE, ne sont précisés). En revanche, une évaluation des stages hospitaliers par les étudiants est réalisée chaque année.</p> <p>Le dispositif d'autoévaluation, sa mise en œuvre dans l'établissement, n'existent pas ou ne sont pas renseignés.</p>

Bilan des effectifs et du suivi des étudiants

Le pourcentage des étudiants admis en troisième année est stable depuis cinq ans, et se situe entre 86 et 90 %. Le nombre d'étudiants sortant de la filière est très faible, ce qui est très satisfaisant.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Une information et un tutorat pour les étudiants de PACES bien organisés.
- Des équipes pédagogiques solides
- Un bon taux de réussite des étudiants de deuxième et troisième années.

Points faibles :

- L'absence de dispositif de soutien individualisé pour les étudiants en difficulté.
- Le nombre d'heures de TD en FSGM est trop faible et les informations sur le volume des stages est peu précis.

Avis global et recommandations :

L'organisation de la PACES, les dispositifs de soutien aux étudiants grâce à la mise en place d'un tutorat efficace, la qualité de l'équipe pédagogique, ainsi qu'un pourcentage élevé d'étudiants admis en troisième et quatrième années, caractérisent une formation globalement de qualité. Certains points devraient être développés ou améliorés, comme l'autoévaluation et l'évaluation de la formation par les étudiants, ainsi que les échanges internationaux.

Il conviendrait également de réfléchir au renforcement des dispositifs de soutien aux étudiants et des techniques pédagogiques innovantes ainsi que de développer les offres de stages à l'étranger

Observations de l'établissement



Amiens, le 13 mars 2017

**Direction de la Scolarité
et
de la Vie de l'Étudiant**

Chemin du Thil
80025 AMIENS Cedex 1

☎ 03-22-82-72-52

e-mail : franck.dibitonto@u-picardie.fr

Monsieur le Président

HCERES
2 Rue Albert Einstein
75013 PARIS

Objet : Réponse officielle évaluation

GRADE DE LICENCE Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales

Vos Réf **C2018-EV-0801344B-DEF-LG180013776-018872-RT**

Monsieur le Président,

Je tiens tout d'abord au nom de l'Université de Picardie Jules Verne et en particulier au nom du directeur de l'UFR de Médecine à vous remercier pour la qualité du rapport d'évaluation.

Le rapport souligne que l'information délivrée aux étudiants est de qualité et que le tutorat en PACES mis en place depuis plusieurs années est bien organisé. Ce rapport confirme également que les équipes pédagogiques sont impliquées et que le taux de réussite des étudiants en deuxième et troisième année est satisfaisant.

Il met aussi en avant trois points faibles dans notre dossier :

- L'absence de dispositif de soutien individualisé pour les étudiants en difficulté
- Un nombre d'heures de TD en DFSGM trop faible
- Des informations sur le volume des stages peu précises

Parmi les recommandations proposées :

- Renforcer l'auto-évaluation et l'évaluation de la formation par les étudiants
- Développer les échanges internationaux et les offres de stages à l'étranger
- Renforcer les dispositifs de soutien aux étudiants
- Mettre en place des techniques pédagogiques innovantes

Les réponses concernant la PACES sont communes avec l'UFR de Pharmacie. Nous souhaitons apporter quelques correctifs et compléments d'informations sur ce rapport concernant le DFSGM.

PACES

Observations :

Dispositifs d'aide à la réussite

«La prise en charge des étudiants ayant des difficultés d'apprentissage ou en voie d'abandon n'est pas renseignée». Il est difficile d'apprécier le nombre réel d'étudiants ayant des difficultés d'apprentissage ou en voie d'abandon. Cependant, le tutorat permet d'accompagner les étudiants et d'identifier ceux qui sont en difficulté (2 tuteurs pour 50 étudiants).

Flux d'étudiants de PACES et taux globaux de réussite

«Il n'y a pas d'information dans le dossier sur le taux d'étudiants inscrits à plusieurs filières et sur les éléments de réussite différenciés en fonction du nombre d'inscription». Effectivement, nous n'avons pas ces renseignements lors de la rédaction du document. Toutes les données connues sont en annexe 1 et annexe 2.

Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (DFGSM)

Observations :

«Les CM sont majoritaires. Il y a très peu d'heures de TD annoncées».

Ceci est exact en DFGSM. Le nombre de TD a été sensiblement réduit ces dernières années du fait de l'augmentation significative du nombre d'étudiants qui n'a pas été accompagnée d'une augmentation du nombre d'enseignants. De plus, nous sommes dans un projet de réorganisation architecturale. La construction du « bâtiment G premier cycle » il y a quelques mois et le projet de construction d'un nouveau bâtiment (financement acté) dit « technique », permettra de mettre en place à nouveau des TD notamment en histologie, en anatomie et en physiologie, ce bâtiment devant être équipé de salles spécifiques. Ces locaux seront mutualisés avec l'UFR de pharmacie et certains instituts de formations.

«Les échanges internationaux – entrants et sortants – apparaissent limités, avec une dizaine d'étudiants faisant un stage d'externe à l'étranger par an et quelques stages d'initiation à la recherche ou d'échanges Erasmus. L'UFR de Médecine accueille quelques étudiants étrangers, principalement pour des stages d'observation».

En premier cycle, assez peu de nos étudiants effectuent un stage à l'étranger, entre 10 et 15 chaque année. Ce chiffre est plus élevé en deuxième cycle. Entre 40 et 50 étudiants font un stage dans les Universités avec lesquelles nous avons passé une convention, au Vietnam, au Canada et au Brésil, en plus des UFR européennes dans le cadre de programme Erasmus. Nous accueillons chaque année entre 6 et 8 étudiants brésiliens, soit pendant un mois comme observateurs (étudiants de 3ème année), soit comme étudiants hospitaliers (« externes », étudiants de 5ème année), environ 15 étudiants haïtiens (externes), des étudiants roumains et de tous pays européens. Au total, c'est entre 25 et 30 étudiants qui sont accueillis chaque année. Il est bien sûr prévu de développer ces échanges, très importants pour la formation de nos étudiants.

«Il n'existe pas de conseil de perfectionnement ou structure équivalente».

Le bureau du Conseil de Gestion de l'UFR de Médecine où sont présents les assesseurs et assesseurs adjoints, mais aussi l'assesseur étudiant, se réunit une fois par mois et joue le rôle de conseil de perfectionnement aujourd'hui. Il est prévu dès la rentrée prochaine qu'un véritable conseil de perfectionnement soit mis en place pour le premier et le second cycle des études médicales.

«Mettre en place des techniques pédagogiques innovantes».

Depuis au moins 5 ans, tous nos étudiants, dès le premier cycle, bénéficient d'une formation dans le centre de Simulation. Initialement, uniquement aux gestes techniques et pratiques, mais depuis 2 ans et surtout depuis cette année, grâce à l'ouverture du centre SimuSanté, ce dispositif a été renforcé et développé avec l'introduction de formation en petits groupes aux situations complexes, à l'annonce de pathologies chroniques, mais aussi à la réflexion médicale. En dehors de l'équipe pédagogique, tous les CCA et AHU de l'UFR de Médecine participent à ces formations, chacun ayant été formé dès sa prise de fonction lors de «stages» de 3 jours en immersion. Ces formations sont bien sûr amenées à se développer dans les prochains mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

**Le Président de l'Université
de Picardie Jules Verne**



Mohammed BENLAHSEN